

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021
DELIBERATION N° DE-2021-182

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY (à partir de 18h06), M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à 19h50), Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (jusqu'à 19h30), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (à partir de 18h30), M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h06) ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à M. ARCOUET (à partir de 19h50) ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; Mme LIOUSSE à Mme DUPREUILH (à partir de 19h30) ; Mme BROCARD à M. ETCHETO (jusqu'à 18h30) ; Mme HERRERA-LANDA à M. BERGÉ.

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Actualisation de la grille tarifaire pour la saison 2021/2022 des "Dimanches en musique".

Le Conseil municipal du 22 juillet 2021 a adopté la grille tarifaire de la saison 2021/2022 des "Dimanches en musique". Depuis, tous les concerts constitutifs de cette saison 2021/2022 ont été arrêtés. Ils conduisent à actualiser, pour partie, cette grille tarifaire. La grille tarifaire insérée ci-dessous reprend l'ensemble des tarifs prévus pour la saison 2021/2022 des "Dimanches en musique".

1/ abonnement à cinq spectacles payants :

- plein tarif : 40 €
- tarif réduit pour les séniors bayonnais (à partir de 60 ans) : 36 €
- tarif carte Décllic : 20 €
- enfant de moins de 14 ans accompagné d'un adulte : gratuit

2/ les prix par spectacle :

- 31 octobre, Chœur de chambre Fortius, Théâtre Michel-Portal : concert gratuit
- 28 novembre, "De Carlos Gardel à Astor Piazzolla", Eglise Sainte-Croix : concert gratuit
- 19 décembre, Harmonie Bayonnaise, Eglise Sainte-Croix : 12 € (plein tarif), 8 € (carte Décllic), gratuit (moins de 14 ans)
- 9 janvier, Spectacle du Nouvel An, Salle Lauga : 20 € (cat. 1), 17 € (cat. 2), 12 € (carte Décllic), 10 € (moins de 14 ans)
- 6 février, Chœur de l'Opéra National de Bordeaux : 20 € (plein tarif), 12 € (carte Décllic), gratuit (moins de 14 ans)
- 27 février, Orchestre Symphonique du Pays Basque (coréalisation Ville de Bayonne / Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque), Théâtre Michel-Portal : 10 € (plein tarif), 5 € (carte Décllic), gratuit (moins de 22 ans). Tarifs pratiqués le jour du concert : 15 € (plein tarif), 10 € (carte Décllic), gratuit (moins de 22 ans)
- 27 mars, Michel Etcheverry, Théâtre Michel-Portal : 15 € (plein tarif), 10 € (carte Décllic), gratuit (moins de 14 ans)
- 22 mai, Chœur de l'Armée Française (concert hors abonnement) : 25 € (plein tarif), 15 € (carte Décllic), gratuit (moins de 14 ans)
- juin (date à préciser), Coro Rey Sancho - Tafalla, Eglise Sainte-Croix : concert gratuit

3/ tarif "très social" :

Un tarif "très social" à 1 € est prévu pour plusieurs spectacles des "Dimanches en musique" : Harmonie Bayonnaise, Chœur de l'Opéra National de Bordeaux, Michel Etcheverry. Ce dispositif fera l'objet de conventions entre la Ville et divers opérateurs sociaux. Il permettra, dans le cadre d'un travail spécifique d'accompagnement, de favoriser l'inclusion sociale des populations les plus fragiles.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la grille tarifaire de la nouvelle saison des "Dimanches en musique".

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services